

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 30

Artikel: Onna ruda poâire
Autor: Dénéréaz, C.-C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ville voisine, que l'on sert maintenant dans un grand nombre de noces villageoises. La table est ornée de fleurs, entourée de jeunes filles, qui, bien que gardant sur quelques points un reste de rusticité, n'en sont pas moins charmantes, tandis que leurs cavaliers conservent davantage l'air du terroir.

Un usage généralement admis à la campagne, et qui date de fort loin, paraît vouloir tomber en désuétude depuis quelques années, c'est celui de célébrer les *belles dimanches*; c'est-à-dire que lors de la publication des bans en chaire, l'épouse a la coutume, au village, d'inviter parents et amis à un grand festin, prélude de la noce; mais, nous venons de le dire, cette habitude commence à être mise à l'écart; on a reconnu l'inutilité d'avoir deux fêtes aussi rapprochées, et cette première invitation se remplace à la noce même, voici comment: l'épouse offre un déjeûner copieux auquel sont conviés non-seulement les invités du jour, mais les personnes âgées de l'endroit, les notables parmi les autorités, et enfin certains parents trop peu fringants pour qu'ils figurent durant tout le cours de la fête. Ensuite, la cérémonie religieuse a lieu, elle est suivie d'un dîner chez l'époux, où il n'est pas rare de voir cinquante à soixante personnes réunies. Puis la jeunesse et même une bonne partie des gens d'âge mûr montent sur de rustiques équipages, traînés par des chevaux enrubanés, et l'on fait une promenade assez longue pour qu'elle permette aux mamans, restées au logis, de servir un immense goûter aux femmes du village qui ne sont pas de la noce proprement dite.

• Au retour de la promenade, la joyeuse bande retrouve les tables surechargées, et achève la fête par un souper se prolongeant parfois jusqu'au matin.

Le lendemain, d'autres invités viennent encore, et l'on finit par faire participer tous les habitants de la commune aux *galas* qui sont servis pendant trois jours consécutifs.

En terminant, disons un mot d'une ancienne coutume qui a déjà été souvent blâmée, celle de rançonner sans pitié le pauvre époux, qui a tant d'autres charges dans cette circonstance-là. Les jeunes garçons se rendent un soir auprès de lui et demandent une somme destinée à payer les frais d'une danse, ou simplement d'une *ribotte* qu'on fera, soi-disant, à la santé du donateur; s'il est riche, le mal n'est pas grand pour lui, mais il arrive souvent que des hommes presque nécessiteux sont harcelés sans miséricorde pour livrer quelques écus bien précieux pour eux. Dans quelques villages où l'on se sert de termes imaginés pour quêter auprès de l'époux, on lui dit que puisqu'il s'empare de la plus belle plante des forêts de la commune, il doit la payer largement, et il va sans dire que chaque fille devient la plus belle lorsqu'il s'agit de l'estimer à un prix élevé. Après des marchandements interminables, l'époux finit par s'exécuter de mauvaise grâce.

Toutes ces choses s'en vont peu à peu; espérons qu'elles finiront par devenir des traditions de l'ancien temps que raconteront les vieillards.

Onna ruda poâire.

Vouâtsé z'ein onna tota galéza qu'est arreyaïe tsi Jeannot à Sami :

La vîllie Lizette étâï morta, et on l'avâï portaïe dein iena dei petités tzambrés que sont tot amon, découté lo guelâtâ. Cé même dzo, onna compagni dé vortigeu, qu'allavé aô camp, arreva aô veladzo po lodzi. Tsi Jeannot à Sami, l'ein uront dou à lodzi et on laô bailla la tsambre découté elliaque iò étâï lo eo dé la Lisette. C'ein eimbêtâvé gros elliau dou sordats d'ouré plliora toté lé dzein dé la mäïson, que regrettavont la mère-grand, et quand l'uront posâ lão fusi, lão giberna et lão sa, et que l'uront medzi on bocon, s'ein alliront à la pinta po retrovâ lé z'autre et po s'amusâ.

Quand la né arreva, failleçai veilli la vîllie Lizette, et c'est la Zabô, que l'amâvé tant, que la veilla, A n'hâora, on alla la criâ po veni soupa, et le laissa lo crâisu allumâ. Peindeint que le soupâvé, vouâtsé ion dâï sordats que reintré et qu'avâï bu on fort coup; ie ve dé la lumière pé lo perte dé la saraille, et sé peinsa que c'étâï sa tsambra et que son camerado avâï laissi allumâ por li. L'eintré dein stu pâilo, sé dévitâ dein on câro et sé met aô lli découté la vîllie, ein desein: do tou, François?.. Ma fâï vo paôlé crairé que la yîllie n'a rein repondu, et lo sordâ que créia que c'étâï son camerado François sé peinsa: paraît que do, et bin-tout sé met assebin à drumi, sein peinsa à détiendré lo crâisu.

On momein après, la Zabô remonté ein pllioreint, et tot ein veillein la vîllie, le racoumoudavé dei tsaðçons. Eintré dix et onj'haôré, l'où d'aô bruit pé lé z'égra, la porta s'aôvré tot balameint et onna tête sé montré: c'étâï lo Alexi à l'assesseu, lo bounami dé la Zabô, que vegnâï l'âï teni compagni. L'eintra, recelliouse la porta, et alla sé cheta vers la tsemena, tôt proutso dé sa mîa. Je verivont lo dou aô lli iò étâï la vîllie, et après avâï dévesâ on momein, lo Alexi embrassa su la djouta la Zabo que l'amâvé tant. Voliavé l'embrassi onçora su l'autra djouta, ma la Zabô lâï dese: mâ, mâ... na... Alexi... na... paô-t-on... se ma mère-grand allavé.... eh! mon Dieu!... l'âï-ia oquîé que remouet dein lo lli.... — Caise-té foulâ que t'es.... éte que lé moo revignont? — *Lé moo!* boeila onna voix terriblia que seimbliavé veni daô lli.... Eh! mon Diu! cria la Zabô, ma mère-grand que revint,... et coumein le voâtitivé contré lo lli, le rideaux s'écartont, et on gros yesadzo tot bllian sé montré. Lo Alexi que vâaitivé asse bin, coumeinça à grulâ dein sé tsaucé, et criavé de toté sé foocé: la moo! la moo!

Et lo sordat (ea ein oïein dévesa lé dou z'amoureux s'étâï reveilli) s'apêcu que l'étâï cutzi découté la morta; ie preind poâire et tsertsivé à sailli frou daô lli, ma ne poivé pâ. La Zabô tot épouâïria, aôvré la porta et sé sauvé avau lé z'égra ein fascin dei sielliâié dé la metzance, et lô Alexi tot bouleversa sé sauvé apré; lo sordat qu'à retrova sé foocé chaôté frou d'aô lli et cor tot ein tsemise après Alexi que s'épouâïre adé mé et que boeilé adé pé foo. Mâ n'est pas tot: l'autre sordat qu'étâï dein sa tsambre sé réveillé, s'épouâïré, sô dé sa tzambre tot nu, sé fo avau lé z'égra, et lo premi sorda que lo vâï crâit que c'est la vîllie, sé met à hurla coumein on pos-

sédâ. Ti elliau dé la mâison sont reveilli pé on pareil détertin et crâïont que lo diabllio est dein la mâison et sé sauvent. Lo Alexi, qu'étâï venu à catzon, aôvré la porta d'entrâie et sé sauvé dein la tserrâire po ne pâ êtré vu ; la Zabô que ne savâï pâ c'éin que le fasâï, co après Alexi ; lo premi sordat, co après la Zabô ; l'autre sordat co après lo premi, et ti elliau dé la mâison décampon le z'on après le z'autre ein sédient l'autre sordat, le z'on tot nus, le z'autre à mâiti vetus. C'en fasâï onna chetta d'aô diabllio, ca crêfont ti avâï la morta obin lo diabllio après leu. Ti lé vesins s'é reveillont et s'épouâïront asse bin... C'étâï on rudo commerço.... A la fin s'arrêtont portant, reindus, à mâiti moo..... sé vouâïtont ti lé z'on lé z'autre.... min de morta.... min d'êdiabllio.... on sé remet on pou.... on va verré dein la tzambla dé la villie que n'avâï rein budzi... on découvre coumein tot s'étâï passâ, et toté le dzein daô veladzo risiront coumein dâi bossus.... Quand la villie fut enterrâie, lo Alexi sé dépatsa dé se mariâ avoué la Zabô, po ne pâ être espousa on autre iadzo à onna farce pa'reille ; mâ ein atteindeint vo paôdè conta que l'ont z'u onna ruda poâire.

C. C. D.

Un souvenir de la Pierre-aux-Fées,

PAR JEANNE MUSSARD.

V.

— Regarde bien cette femme et souviens-toi.

Alors il se fit en mon cœur un nouveau prodige. Je m'identifiai avec madame de Krausnach, sans perdre toutefois mon individualité présente ; je vivais en elle, c'est-à-dire que je sentais à la fois toute chose comme elle devait le sentir et comme je la sentais moi-même, et cette double vie, tout à fait anormale, me faisait éprouver des tiraillements douloureux.

Quoique dans ma famille on me reproche des tendances aristocratiques qui devraient être étrangères à la fille d'un ouvrier, quoique l'éducation toute libérale que j'ai reçue et le milieu dans lequel j'ai vécu n'aient pas réussi à les faire complètement disparaître, il y avait cependant un abîme entre mes opinions et celles de la baronne, dont l'orgueil nobiliaire dominait toutes les passions.

Sa morgue hautaine me blessait plus profondément qu'un glaive acéré ; j'en souffrais comme d'un souvenir pénible, comme d'un remords.

— Écoutez bien, me dit la fée.

Et, par un nouveau miracle, la langue allemande, que je ne connais pas du tout, me devint aussi familière que si je n'avais parlé que celle-là toute ma vie.

— Wilhelmine ! Wilhelmine ! répétait le colonel de hulans avec un accent de tristesse qui déchirait l'âme, avez-vous donc un cœur d'airain ? N'est-il aucun mot qui puisse vous flétrir ?

— Non, mon frère, non ! répondit la châtelaine en jetant sur le comte un regard froid où se peignait son inébranlable volonté, non ! je ne permettrai jamais que mon fils, l'héritier des nobles barons de Krausnach, épouse une fille sans nom, une enfant trouvée.

— Vous oubliez, ma sœur, que vous l'avez fait éléver au château, qu'elle a partagé les leçons de mon neveu, et que maintenant Christine est une jeune fille aussi accomplie sous le rapport de l'éducation et de l'élégance des manières que sous celui de la beauté.

— Je voulais en faire une demoiselle de compagnie présentable, interrompit la baronne ; j'eusse mieux fait de la laisser mourir de froid et de faim, je n'aurais pas eu le chagrin de voir mon fils, un de Krausnach, s'enamourer d'une fille abandonnée....

— Un ange ! ma sœur. Rappelez-vous les soins que Christine

vous a prodigués pendant votre dernière maladie, une fille tendre et dévouée n'aurait pu faire mieux.

— N'était-ce pas son devoir ? D'ailleurs, je vous le dis une fois pour toutes, Frédéric, je refuserais mon fils à une créature céleste descendue pour lui sur la terre, si son arbre généalogique ne me prouvait clair comme le jour qu'il coule un peu de sang royal dans ses veines.

— Toujours la même ! murmura le comte en faisant un geste de désespoir ; ce n'est pas un cœur que Dieu a mis dans cette poitrine de femme, c'est un blason.

Si bas qu'eussent été dits ces mots, la baronne les entendit, et répliqua d'une voix sèche :

— Mon frère, le cœur est un mauvais conseiller, qui ne fait commettre que des sottises. Sans moi, vous vous seriez déshonoré par une mésalliance.

— Assez ! assez ! Wilhelmine, ne me rappelez pas le mal que votre impitoyable orgueil m'a fait ; ne rouvrez pas cette plaie qui saigne depuis vingt ans.... Je ne me souviens que trop du jour fatal où j'ai sacrifié mon bonheur à vos sots préjugés.

— Noblesse oblige !

— A ne se rendre coupable d'aucune lâcheté, et j'en ai commis une monstrueuse en vous écoutant. Mais si j'ai été assez faible pour céder à vos exigences, si, pour vous plaire, j'ai brisé l'avenir d'une pauvre enfant qui m'aimait, Dieu est juste, et je vous jure qu'il m'en a sévèrement puni. Il n'est pas une nuit où je ne lavoie en songe derrière les murs du couvent où elle a caché sa douleur, pas une heure où je ne regrette les pures joies qu'elle m'aurait données.

— Je vois que vous êtes aussi fou que votre neveu, mon pauvre Frédéric ; l'âge aurait dû vous corriger cependant. N'avez-vous pas quarante-cinq ans ?

— A peu près.

— Eh bien, à cette époque de la vie, mon frère, il est ridicule de se souvenir qu'on a aimé. On se marie pour transmettre son nom à des héritiers directs ; on continue à fréquenter la cour, afin de leur frayer le chemin des honneurs ; puis, quand la mort approche, on se tourne vers la religion et l'on se prépare à descendre avec pompe dans ces caveaux funéraires où dorment déjà de nobles aîeux.

— Et vous appelez cela ?

— Faire son devoir.

— Dans ce cas, vous pouvez compter que je sabrerai quelque peu le mien.

— Vous ne voulez pas vous marier ?

— Non, certes. Gretchen est mort au monde pour l'amour de moi ; nulle autre femme ne la remplacera dans mon cœur.

— Je vous ai déjà fait observer que le cœur n'entrait pour rien dans la nécessité du mariage.

— Ce n'est pas mon avis. Mais puisqu'il vous faut une réponse positive, je vous dirai, ma sœur, que je suis formellement décidé à rester garçon.

Un éclair de joie glissa sur le visage altier de la fière baronne.

— Alors, mon frère, comme Gustave héritera de vous, il peut prétendre à une princesse.

— Royale.

— Pourquoi pas ? Notre famille est alliée aux noms les plus illustres.

Quelque habitué que fût le colonel à l'insatiable ambition et à la sécheresse d'âme de sa sœur, il ne put la voir spéculer froidement sur son héritage sans laisser échapper un geste d'amer découragement.

Son cœur se serra et quelques larmes vinrent mouiller ses paupières.

— Je vous conseille, Wilhelmine de ne compter ni sur mes biens, ni sur mes titres pour établir votre fils, dit le comte après quelques minutes de silence. Si j'avais éprouvé qu'une brillante position fit le bonheur, j'aurais certainement légué toute ma fortune à mon neveu, mais sachant le contraire, j'ai disposé par testament de tout ce qui m'appartient.

(La suite prochainement).

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.